



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 25 avril 2022

OUVERTURE DU PONT DE BRIGNOUD AUX PIÉTONS DÈS LE 2 MAI

A partir du lundi 2 mai, la circulation des piétons sera autorisée sur un des trottoirs du pont de Brignoud. Après de nouvelles vérifications réalisées par différents experts mandatés par le Département, toutes les analyses convergent et permettent au Département de l'Isère d'avoir l'assurance que les personnes pourront circuler en toute sécurité à pied sur cette partie du pont.

Une voie de circulation pour les piétons

Conscient des difficultés engendrées par l'incendie criminel et la fermeture du pont de Brignoud pour les habitants du Grésivaudan, le Département s'est mobilisé dès le premier jour pour réaliser les investigations nécessaires permettant de connaître l'état de dégradation de sa structure.

La collectivité est en capacité aujourd'hui de pouvoir décider la réouverture du pont aux piétons sur un des trottoirs. C'est évidemment une première étape après la fermeture totale depuis l'incendie qui avait duré 7 heures, la nuit du lundi 4 au mardi 5 avril derniers. D'ici au 2 mai, le trottoir sera nettoyé (notamment de la suie de l'incendie) et balisé avant d'être réouvert. Les expertises ont confirmé que la partie centrale n'est pas circulaire, y compris par les piétons. L'autre trottoir est neutralisé au moins jusqu'à mi-mai pour réaliser des carottages permettant de vérifier en profondeur l'état du béton (voir partie suivante).

Le Département a proposé au SMMAG qu'il mette en place des navettes de part et d'autre du pont. Cette solution permettrait de pallier l'absence de la ligne interrives existante jusqu'alors, en réduisant le temps de trajet pour ses usagers, notamment les nombreux élèves du lycée Marie Reynoard de Villard-Bonnot. Elle permettrait également de diminuer le fort trafic sur les voies alternatives et de déviation.

Et les véhicules légers ?

En l'état et sans intervention, le pont ne peut supporter le poids des voitures, ou plus généralement des véhicules légers. Sa structure a été trop endommagée par les flammes. C'est pourquoi le Département mène des expertises poussées et envisage différents scénarii dont la faisabilité sera confirmée par les résultats de prélèvements qui seront faits sur site.

Concrètement, dans les prochaines semaines, des carottages vont être réalisés par des laboratoires spécialisés, sous la structure du pont. Ils seront analysés au microscope électronique pour connaître précisément comment le béton armé a résisté au feu. En fonction de ce que révéleront ces échantillons, le Département pourra déterminer le scénario qui permettra de rouvrir le pont à la circulation des



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

véhicules légers. Ce choix sera fait en fonction de deux critères : la sécurité des usagers et la rapidité des travaux.

Les analyses détaillées des échantillons devraient parvenir au Département début juillet. Si elles sont concluantes, les travaux peuvent ensuite durer entre 4 et 6 mois, pour un coût estimé à ce stade à 1 M€, sous réserve de la disponibilité des matériaux. Les scénarii envisagés consistent à disposer un platelage métallique qui serait appuyé sur les éléments sains du tablier.

Et les autres véhicules ?

Les véhicules dits lourds (bus, poids lourds...) ne pourront pas circuler sur le pont doté d'un platelage, les charges étant trop importantes. Ils devront continuer à emprunter les itinéraires de déviation prévus à cet effet.

La solution des ponts de type militaire a également été examinée pour les différents usages. La traversée de l'Isère mesurant plus de 100m, aucun dispositif n'est compatible avec une telle longueur.

En parallèle, le Département a permis le maillage des alimentations électriques d'Enedis afin de rétablir durablement l'électricité auprès des entreprises et des particuliers. Ceci a notamment permis de s'affranchir des derniers groupes électrogènes.

A plus long terme, le Département envisage de construire un nouveau pont à côté, qui remplacera à terme et définitivement le pont de Brignoud. Dès lors que le projet technique sera abouti, il faudra compter environ 4 ans pour sa mise en service.

« Le Département est mobilisé depuis la première heure de cet incendie criminel qui a fortement endommagé le pont de Brignoud. Avec 27 000 véhicules par jour, c'est un maillon stratégique de la circulation dans le Grésivaudan et nous savons combien sa fermeture totale complique le quotidien des habitants. C'est pourquoi, à court terme, dès le 2 mai, nous ouvrons le pont aux piétons sur un de ses trottoirs. C'est seulement un mètre de large, mais les trottoirs sont aujourd'hui les seules parties du pont sur lesquelles les usagers peuvent circuler en toute sécurité. Dès la mi-mai, nous ouvrirons les deux trottoirs à la circulation piétonne. Notre objectif à moyen terme est de rouvrir la circulation aux véhicules légers grâce au renforcement du tablier du pont, et à long terme, de construire un nouveau pont, à côté, qui le remplacera », souligne le Président du Département, Jean-Pierre Barbier.

« Nous sommes confiants qu'avec l'ouverture d'un des trottoirs du pont aux piétons, les usagers feront preuve de responsabilité et prudence. Un mètre de large signifie que les vélos et trottinettes ne pourront pas rouler, sinon que les usagers devront marcher à côté de leur moyen de locomotion. Evidemment, cette ouverture n'est qu'une première étape. C'est la seule voie circulaire aujourd'hui. Le Département met tout en œuvre pour trouver les meilleures solutions à la fois pour garantir la sécurité des usagers et la circulation du pont dans les délais les plus courts, et je tiens en cela à remercier tout particulièrement les services qui font depuis le début un travail remarquable », remarque le Vice-président aux mobilités, Bernard Perazio.